

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

---

L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC POSTAL EN OUTRE-MER - (N° 2118)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

N° 121

## SOUS-AMENDEMENT

présenté par  
M. Baubry

à l'amendement n° 37 de M. Fayssat

-----

### ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« surcoût »,

les mots :

« coût supplémentaire pour les usagers ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.